

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 <sup>ème</sup>
Nom de site	16_REY_75115	Numéro	75107_011_01
Adresse du site	16, rue Jean Rey	Hauteur	R + 10 (33,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureau
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) accordée précédemment Version précédente validée à la CCTM du 29/09/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/09/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	18/08/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 105° et 240°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° <2V/m ; 105° <4V/m ; 240° <3V/m 5G : 0° <2V/m ; 105° <4V/m ; 240° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	36,00 m pour les antennes à faisceau fixe 36,50 m pour les antennes à faisceau orientable		

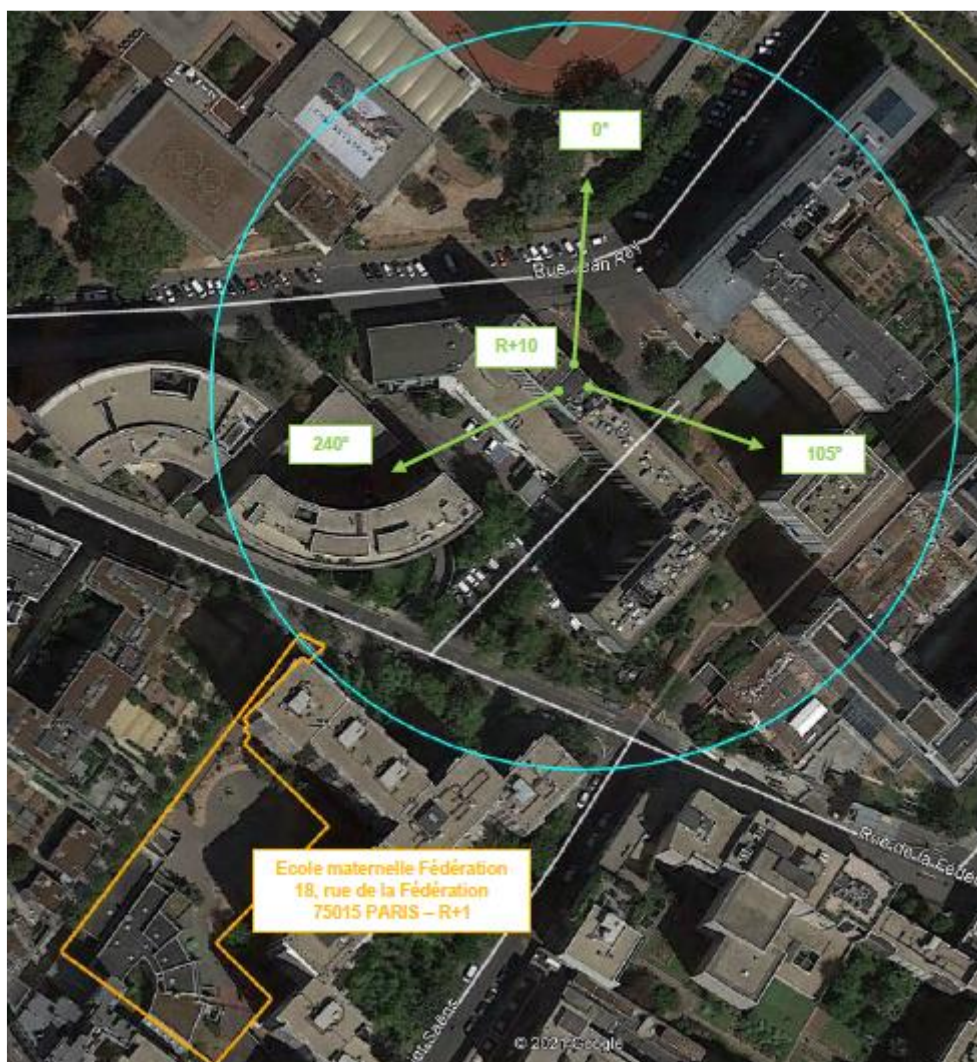
#### Incidence visuelle

Description des antennes	Les antennes tubes existantes seront remplacées par des antennes panneaux et des compléments seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	. Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

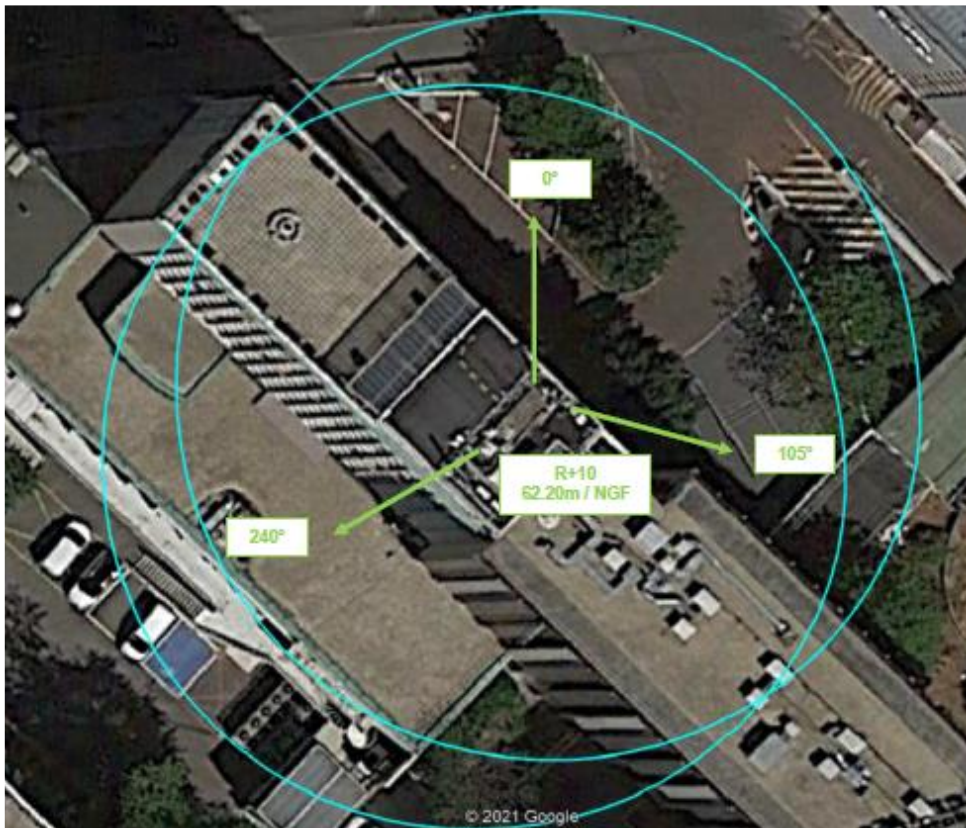
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Fédération	18, rue de la Fédération 75015 PARIS	R+1	NON	95 M	< 1 V/m soit 1,7 %

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Fédération	18, rue de la Fédération 75015 PARIS	R+1	NON	95 M	< 1 V/m soit 0,8 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 0°	Azimut 105°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	37.5 m	37.5 m	31.5 m

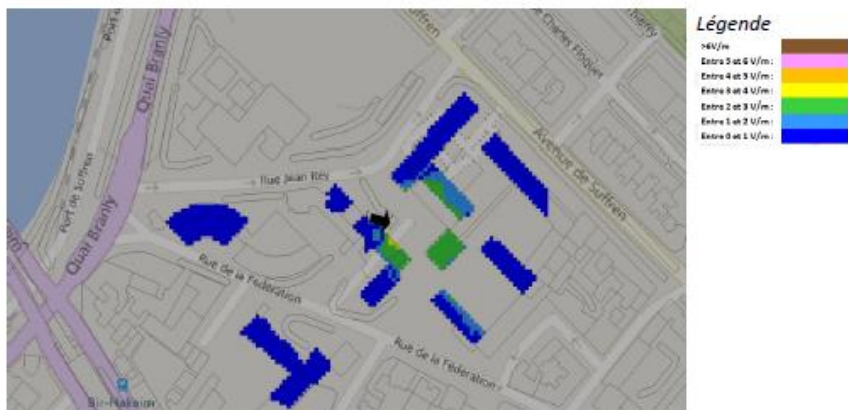
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

### Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 105°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



	Azimut 0°	Azimut 105°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	34.5 m	34.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :

## Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 105°



Azimut 240°

